

La Seconde Guerre mondiale et la définition d'une politique de projection culturelle britannique en France

Christine Okret-Manville
Université Paris-Dauphine



Synergies Royaume-Uni et Irlande n° 2 - 2009
pp. 137-144

Résumé : *L'élaboration d'une politique de promotion de la culture britannique en France est tardive. Pragmatique et ponctuelle dans l'entre-deux-guerres, cette politique d'action culturelle se transforme pendant la Seconde Guerre mondiale en expérience de relations culturelles fondée sur l'appui psychologique apporté aux réfugiés. Désigné comme élément central du dispositif de promotion culturelle britannique en France à partir de 1943, le British Council doit prendre en charge l'essentiel des activités menées et s'efforcer de coordonner son action avec celle d'autres organismes intégrés dans ce schéma : l'Institut britannique à Paris et la B.B.C. Son existence à long terme reste toutefois précaire et la légitimité de son action en France est mal assurée, sa coopération avec l'Institut britannique reposant sur des bases fragiles.*

Mots-clés : *Seconde Guerre mondiale ; relations culturelles ; British Council ; relations franco-britanniques ; Institut britannique ; réfugiés*

Summary: *The promotion of British culture in France is a recent political development. Pragmatic and unsystematic between the two world wars, this policy of cultural action became an experiment in cultural relations based on the psychological assistance given to refugees during the Second World War. Designated the coordinator of British cultural promotion in France from 1943, the British Council had to organise the main activities and try to coordinate its work with the other services which also played a part in the programme, namely the British Institute in Paris and the BBC. Nonetheless, the long term existence of the British Council after the war was far from guaranteed and the legitimacy of its work in France remained controversial as its cooperation with the British Institute did not rest on a solid foundation.*

Keywords: *World War II; Cultural relations; British Council; Franco-British relations; British Institute; refugees*

L'élaboration d'une politique de promotion de la culture britannique en France est tardive. A travers l'évolution de cette politique d'action culturelle pragmatique et ponctuelle dans l'entre-deux-guerres, en une expérience de

relations culturelles fondée sur l'appui psychologique apporté aux réfugiés pendant la Seconde Guerre mondiale, cet article examine le rôle du British Council, élément central du dispositif de promotion culturelle britannique en France à partir de 1943.

Au début du XX^e siècle est constatée avec préoccupation la perte d'audience de la culture britannique dans le monde, et corrélativement, sont rédigés plusieurs rapports plaidant en faveur de la création d'une action culturelle destinée à mieux faire connaître la Grande-Bretagne à l'étranger. Ainsi, le rapport Tilley (Tilley, 1920) rédigé en 1920 attire l'attention sur l'importance de la diffusion des biens culturels, et recommande la création à Londres d'un organe spécifique en charge de la promotion de la Grande-Bretagne, au sein duquel siègeraient les représentants du ministère des Affaires Étrangères, de l'Éducation, du Commerce. Accompagnant la mise en œuvre de la politique ainsi définie, un réseau similaire à celui de l'Alliance française est estimé souhaitable, ainsi que des Maisons anglaises regroupant les principales organisations déjà mentionnées dont le rôle de vitrines de l'Angleterre serait renforcé. Le rapport d'Albernon (Donaldson, 1984 : 11-28) représente une étape supplémentaire vers la voie de l'engagement officiel de la Grande-Bretagne dans une action culturelle. Le rapport de la mission d'Albernon en Amérique du Sud, en 1929, contient un chapitre consacré à « l'importance commerciale de l'influence culturelle » qui fait état de l'insuffisance des moyens dont disposent les bonnes volontés locales pour faire connaître la culture britannique. Il plaide en faveur d'une aide culturelle globale (financement de cours d'anglais, envoi de livres, films, troupes de théâtre) pour insérer la Grande-Bretagne parmi les nations européennes influentes dans cette région du monde au potentiel commercial d'intérêt. En Europe même, la Grande-Bretagne n'est pas créditée d'un rayonnement intellectuel très intense, comme le fait remarquer le Comité pour l'éducation et l'apprentissage d'étudiants étrangers (*Committee on the Education and Training of Students from Overseas*) formé autour de Sir Eugene Ramsden en 1933, qui dénonce le manque d'informations disponibles à l'étranger (en l'occurrence en Europe du nord) sur les universités et les études britanniques (Donaldson, 1984 : 11-28).

Cependant, la promotion culturelle ne s'impose pas comme une réponse naturelle pour le gouvernement britannique. Celui-ci possède en effet une vision très libérale de l'action culturelle : elle est le domaine des organismes privés. De façon très significative, lorsqu'est créé le British Council, il reçoit pour mission de recueillir des fonds privés et de les répartir entre les projets qui lui sont soumis. Il n'est nullement question d'injecter des fonds publics dans ce type d'opération. Cet objectif semble rapidement peu réaliste et, sous l'influence de l'All Peoples' Association, la mission du Council est redéfinie autour des échanges culturels, avec participation financière publique. La réticence du gouvernement à envisager une aide (systématique) à la diffusion de la culture britannique persiste cependant : les Britanniques forgent en 1935 le terme de *projection culturelle* (Taylor 1981 : introduction) que l'on peut définir par la fourniture ou publication d'informations de nature factuelle sur un sujet pour permettre à chacun de se faire une opinion, en l'occurrence se contenter d'exposer les différentes facettes de la culture britannique dont la qualité doit s'imposer d'elle-même.

La Seconde Guerre mondiale représente une période cruciale pour les relations culturelles franco-britanniques. D'une part elle accélère le mouvement qui aboutit à une formalisation des relations entre les deux pays, formalisation ressentie alors comme une nécessité. D'autre part, le British Council se voit octroyer un rôle spécifique dans ce dispositif, malgré le caractère précaire de sa position.

L'action culturelle officielle menée en France peut être datée des années 1930 ; elle est alors de nature pragmatique en raison de la faiblesse des moyens qui lui sont alloués. C'est au cours de la guerre que les Britanniques vont estimer nécessaire de formaliser les relations avec la France.

A la fin des années 1920, on compte deux organismes consacrés à la diffusion de la culture britannique. L'Institut britannique à Paris, créé en 1927 sous les auspices de l'Ambassade britannique et de l'Université parisienne pour proposer des cours d'anglais en complément de ceux qui sont donnés à l'université, possède un statut binational et est chargé de par ses statuts de « répandre à Paris, dans le grand public, la connaissance et le goût des choses anglaises par des cours, des conférences et tous les autres moyens adéquats » (Acte de fondation, 1932). En 1928 ouvre à Paris un bureau de la Travel Association, organisation regroupant des hommes d'affaires désireux de promouvoir le tourisme et le goût des produits anglais. Le renforcement du lien entre commerce et tourisme est encouragé par le gouvernement britannique qui lui verse une petite subvention. Le British Council, actif dès 1934, ne s'installe que tardivement en France. En effet, il dispose d'un faible budget et considère comme une priorité stratégique de contrer la virulente propagande fasciste anti-anglaise dans les pays qui y sont soumis, tels ceux du pourtour méditerranéen et ceux de la Petite Entente (les premiers représentants du Council s'installeront en Egypte et en Pologne). Aussi en France le Council a-t-il recours aux possibilités locales ; le représentant de la Travel Association est nommé en 1937 représentant du Council. Celui-ci, Henry Noble Hall, journaliste ayant couvert la conférence de la Paix tenue à Paris en 1919, développe des relations avec le monde enseignant (don de matériel pour l'apprentissage de l'anglais), donne des conférences, notamment en province en s'appuyant sur l'existence de structures d'accueil locales que sont les sociétés anglophiles (telles les sections de province de l'association France-Grande-Bretagne).

Cependant, le Council ne s'appuie pas uniquement sur l'activité de Noble Hall. Il accorde des aides financières ponctuelles à l'Institut britannique, ainsi en 1935 pour favoriser un enrichissement du fonds de la bibliothèque et une diversification des acquisitions, ou pour organiser des cycles de conférences portant sur les relations entre les deux pays (en 1937).

Enfin le Council finance des projets spécifiques qui lui sont adressés par des organismes locaux, non sans en avoir auparavant référé à l'Ambassade britannique ou aux consulats pour avoir un avis sur le sérieux des demandes. A titre d'exemple, il finance en 1939 des conférences et un concert de musique britannique à Nantes, et soutient une exposition de peinture britannique des XVIII^e et XIX^e siècles présentée à Strasbourg.

Ces actions ponctuelles et d'envergure modeste sont interrompues par la guerre, qui s'avère avoir une fonction d'accélération des réflexions sur la formalisation des relations culturelles entre France et Grande-Bretagne.

Ce principe de mise en forme s'impose après le débarquement allié en Afrique du Nord (8 novembre 1942), alors qu'il devient clair que la guerre est entrée dans une phase favorable à la cause alliée. Il faut désormais songer à préparer l'après-guerre. La nécessité de prévoir un cadre pour les futurs efforts de promotion culturelle en France est motivée par quatre raisons principales.

En 1939, une première convention culturelle a été signée entre la Grèce et la Grande-Bretagne. A partir de 1943, le Foreign Office envisage de préparer des conventions avec les autres pays européens et approfondit sa réflexion sur une trame de convention. La France ne sera pas considérée comme suffisamment stable politiquement pour que puissent être envisagées les premières discussions sur ce sujet avant mars 1944. De fait, la situation politique de la France pendant la guerre lui donne une place spécifique dans les projets britanniques. Créer un cadre d'échanges culturels dans ce contexte équivaut pour les Britanniques à favoriser la « reconstruction morale » de la France ; cela est considéré comme une « affaire de politique nationale » (NA, 21 jan 1943)¹. Ces termes très forts témoignent d'une réflexion sur l'équilibre des puissances dans l'Europe d'après-guerre dans laquelle la France doit être stable politiquement et idéologiquement, le développement des relations culturelles avec les Britanniques permettant de favoriser cette reconstruction grâce aux valeurs libérales et démocratiques que les productions culturelles britanniques véhiculent.

En outre, le développement d'échanges culturels avec les autres pays d'Europe est un élément d'une vision plus globale de la place de la Grande-Bretagne dans l'Europe d'après-guerre. Fin 1942 est préparé à l'attention de la direction de la BBC un mémorandum portant sur les axes de communication à traduire sur les ondes, qui reflète la position du Foreign Office à cette date, et dont les éléments pourraient trouver une application plus étendue. Ce document intitulé *The Projection of Britain* identifie trois objectifs : énoncer aussi clairement que possible la position britannique pour éviter les incompréhensions, s'affirmer comme leader moral du camp démocratique libéral, et stimuler le développement d'un intérêt permanent pour la Grande-Bretagne, c'est-à-dire présenter « the essential Britain », ensemble de caractères qui donnent à la Grande-Bretagne sa stabilité politique et sociale ainsi que sa capacité à s'adapter aux évolutions.

Enfin, organiser la promotion culturelle en France passe par une clarification des rôles des différents acteurs qui en sont chargés : la Travel Association est absorbée par le British Council, mais l'Institut britannique reste actif dans ce domaine et conserve une légitimité pleine et entière dans son domaine d'action, ayant sous couvert de cours d'espagnol et sous la protection de l'Université poursuivi ses activités d'apprentissage de l'anglais pendant la guerre.

Aussi le 10 juillet 1943 le Foreign Office livre-t-il les grandes lignes de la future organisation de la promotion culturelle britannique en France : le British Council devra étroitement lier ses activités éducatives à celles de l'Institut britannique

et prendre en outre la responsabilité de la coordination de politique culturelle britannique (NA, 5 fév 1944) ². Les modalités administratives de la relation avec l'Institut britannique sont mises au point rapidement, le Council offrant un soutien fonctionnel et un complément budgétaire aux ressources propres de l'Institut en échange d'une participation plus active au Comité exécutif de celui-ci. Le partage des tâches fonctionnelles n'est pas abordé à ce stade. Pour coordonner l'action des différents organismes impliqués dans la promotion culturelle est créé un Comité des relations culturelles franco-britanniques, qui tient une première réunion d'échanges en mars 1944. Cette réunion n'augure pas d'une coordination très poussée, et par la suite, la BBC conservera toujours une farouche indépendance se soustrayant à la supervision du British Council.

La place prééminente donnée au British Council dans l'organisation de la promotion culturelle en France peut toutefois susciter des interrogations : étendre le rôle de l'Institut britannique n'était-il pas suffisant ? Et ce d'autant plus que le Council dispose d'une légitimité extrêmement précaire.

La Seconde Guerre mondiale est une période décisive pour le Council, durant laquelle il se structure, se renforce et acquiert une expérience dans les *relations* culturelles qu'il ne possédait pas avant la guerre, devenant ainsi l'organisme idoine pour développer les relations culturelles entre les deux pays.

Dès 1939, le Council crée à titre expérimental un comité destiné à s'occuper de l'accueil socioculturel des premiers réfugiés sur le sol britannique - le Comité d'accueil des étrangers exilés - pour organiser une prise en charge rationnelle de ces populations déracinées. Le Council souhaitant se placer sans aucune ambiguïté sur un terrain purement culturel, en 1940 est établie une séparation formelle avec les activités politiques du ministère de l'Information. En outre, le Council se dote d'un maillage de bureaux à partir desquels il peut développer son action au plus près des populations concernées (il s'agit de la future Home Division).

En entreprenant une action spécifique auprès des réfugiés, le British Council poursuit deux objectifs : faire connaître et apprécier la Grande-Bretagne, et amorcer un mouvement d'échanges culturels, en encourageant la création de foyers culturels nationaux envisagés comme embryons de futurs centres culturels. Substituer les relations culturelles induisant le concept de réciprocité à l'action culturelle unilatérale, même sur une modeste envergure, vise à éviter de considérer les populations réfugiées par le seul prisme humanitaire, mais plutôt de valoriser leur apport culturel, et de là soutenir les fiertés nationales. Son action reçoit une légitimation pendant la durée du temps de guerre lorsque le 28 août 1940 lui est officiellement confiée la mission de prendre en charge les civils et marins marchands alliés sur les plans éducatif et culturel.

Si dans les archives on ne trouve pas beaucoup de traces de contacts qu'auraient pu nouer le British Council avec les institutions culturelles françaises, les comptes rendus des agents du Council permettent de cerner assez précisément les contours de son action auprès des réfugiés³. Ils optent pour une intervention pragmatique et dictée par les situations locales, agissant en complément des structures d'aide déjà opérantes. Cette action modulée, appliquée au cas

français, permet de distinguer plusieurs cas. Dans les villes où les Français vivent en nombre peu important - Leicester, Winchester, Nottingham, Newcastle, Manchester - l'accueil et la prise en charge culturelle des Français repose essentiellement sur des structures locales de type Alliance Française ou Amis des Volontaires Français, voire branches de société francophiles. Le Council n'intervient qu'à la marge, fournissant toutefois des revues, organisant des cours d'anglais, des divertissements (séances de cinéma par exemple), ou recherchant des hébergements pour des troupes en permission (à Leicester). Dans les villes où les Français sont en nombre plus important, telles Cardiff, Liverpool, Londres, Glasgow ou Edimbourg, sont créés des foyers culturels. Ceux d'Edimbourg et de Liverpool sont tous les deux inaugurés en 1942 par le général De Gaulle, signe de l'importance politico-symbolique de leur existence. Le Council participe au fonctionnement de ces centres d'accueil, particulièrement à Edimbourg. En outre, il poursuit ses distributions de livres, revues, l'organisation d'activités culturelles (séances de cinéma, conférences sur les relations franco-britanniques ou la Grande-Bretagne, concerts, voire petites expositions de peinture) ou éducatives (cours d'anglais). Dans le cas de la Cornouaille, est par ailleurs organisée une très novatrice expérience d'éducation bilingue, attentivement suivie par les autorités françaises. Les petits Français réfugiés à Torquay, Penzance et Newlyn suivent ainsi un cursus scolaire bilingue, et ceux de South Blent [sic] et de Brixham bénéficient de cours dispensés uniquement en anglais. Le bilan est estimé extrêmement positif mais l'expérience reste sans lendemain et la fin de la guerre marquera un retour à l'éducation traditionnelle. La convention culturelle ne prendra pas davantage en considération ce type d'initiative.

Au cours de la guerre, le British Council gagne dans le domaine des échanges culturels une expertise qui lui faisait défaut jusqu'alors. Son action est très appréciée par les populations. Elle est ressentie de façon très positive, ce qui crée un contexte très favorable pour l'accomplissement de sa mission de coordination de la politique culturelle britannique en France. Cependant, le Council possède un statut d'une grande précarité ; son existence ne fait pas l'unanimité en Grande-Bretagne.

Cette situation rend compte des difficultés qu'il rencontre après-guerre pour affirmer son action dans le paysage des relations culturelles franco-britanniques. En effet, après avoir défini la mission qu'il confie au British Council, le Foreign Office se heurte aux réticences du Trésor à accorder un budget en conséquence. Cet épisode illustre la méfiance de l'administration vis-à-vis d'une institution dont l'action ne produit pas de gains immédiats ou directs, ou même toujours visibles. Des doutes s'expriment sur les modes de direction, de fonctionnement du Council et finalement sur son utilité. Quel est son rôle exact ? N'est-ce pas de la propagande ? Si l'on supprime le ministère de l'Information pourquoi garder le Council ? Ces interrogations se rapportent aux réticences des Britanniques à conserver des structures de propagande affichées comme telles en temps de paix. Se joint à ce mouvement une campagne de presse orchestrée par les journaux de Lord Beaverbrook désignant le British Council comme un organisme gaspillant les deniers publics. Ceci aboutit à la réunion d'un comité chargé de juger de l'utilité du Council qui rendra, le 8 février 1945, un rapport plaidant pour l'existence de cette structure agissant sur le long terme en complément des activités diplomatiques ou

commerciales (Stewart, 1945). Le gouvernement accordera alors un sursis de cinq ans au British Council avant une prochaine évaluation.

La position du Council étant peu assurée, initier des activités en France s'avère peu aisé. Le Council tient à afficher une autonomie fonctionnelle vis-à-vis de la représentation diplomatique britannique en France, et en bénéficier autant que possible. Aussi le personnel du Council n'est-il pas rattaché au personnel de l'Ambassade et expérimente des difficultés matérielles pour exercer son activité (problèmes de pénurie pour les repas, les logements et les locaux). Néanmoins, si l'Ambassade exerce un contrôle financier serré sur le Council, elle lui laisse sa liberté d'action, ce qui lui permet de se distancier du politique et d'apparaître comme un organisme uniquement préoccupé de rapprochement culturel.

Enfin, dernière difficulté en germe, les relations avec l'Institut britannique ne reposent pas sur des bases saines. L'accord de 1943 portant sur les relations administratives entre les deux organismes a été passé en force, voté par le comité exécutif britannique de l'Institut qui n'est pas habilité à passer un accord de coopération fonctionnelle avec une autre structure alors que le conseil d'administration (CA) français de l'Institut, qui aurait dû se prononcer sur ce projet d'accord en était empêché par le contexte de guerre. Néanmoins, aucune procédure de validation par le CA n'est prévue. Cela ressemble fort à une prise de contrôle de l'Institut par le côté britannique, justifié du point de vue du Council par les contributions financières qu'il prévoit de verser à l'Institut, accepté par l'Institut par crainte de ne plus avoir les locaux ni les ressources nécessaires pour exercer son activité, mais il n'est pas garanti que ce modèle coopératif imposé fonctionne réellement en temps de paix. Par ailleurs, l'Institut britannique se voit dépossédé de toute la partie « activités culturelles » de sa mission pour la voir réduite à l'enseignement. La coordination entre les deux institutions ne s'annonce pas nécessairement aisée ; et de fait elle produira une situation de crise latente jusqu'en 1949 qui se résoudra par la démission du directeur de l'Institut et son remplacement par un ancien responsable du bureau parisien ... du Council.

A partir de 1944 le British Council mènera une activité intense pour promouvoir la culture britannique en France, cherchant légitimement à profiter de la sympathie que les Français éprouvent pour le peuple britannique. Mais son action doit en permanence être justifiée et son existence est loin d'être assurée. Quant aux relations culturelles franco-britanniques, elles seront officialisées en 1948 par une convention culturelle, aboutissement de ce mouvement de formalisation des échanges accéléré par la Seconde Guerre mondiale, et assurant un niveau minimal de promotion culturelle entre les deux pays.

Notes

¹ « the moral reconstruction of France [...] a matter of national policy ».

² Cette lettre résume le contenu de celle d'Eden, dont un extrait est conservé dans le même dossier (NA, 10 juillet 1943).

³ Voir NA 1942-1986 et NA 1942-1979.

Bibliographie

Acte de fondation (version modifiée de 1932), article 9. Boîte 8, archives de l'Institut britannique de Paris.

Donaldson, F. (1984) *The British Council: The First Fifty Years*. London: Jonathan Cape.

Leeper, Sir R. A. (1935) "British Culture Abroad", *Contemporary Review*, vol. 48: 201-207.

Mitchell, J.M. (1986) *International Cultural Relations*. London: Allen and Unwin.

Okret-Manville, C. (2002) *La politique de promotion culturelle britannique en France (1920-1953). De la publicité aux relations culturelles*. Thèse, Institut d'Etudes Politiques de Paris.

http://ecoledoctorale.sciences-po.fr/theses/theses_enligne/

[christine_okret_manville_histoire_2002 /christine_okret_manville_histoire_2002.pdf](http://christine_okret_manville_histoire_2002/christine_okret_manville_histoire_2002.pdf)

Stewart, Sir F. (1945) *Report on the British Council*, 8 février 1945. - T 222/6, National Archives.

Taylor, P. M. (1988) « Puissance, propagande et opinion publique : les services d'information britannique et la guerre froide 1945-1947 », *Relations Internationales*, n° 55: 377-394.

Taylor, P. M. (1981) *The Projection of Britain - British Overseas Publicity and Propaganda*. Cambridge: Cambridge University Press.

White, A.J.S. (1965) *The British Council - The First 25 Years 1934-1954*. London: the British Council.

Archives

National Archives (NA), British Council Registered Files : GB Series 1942-1986 (BW 2), et les UK Series 1942-1979 (BW 3).

National Archives (NA), Entwistle à Bessborough, 21 janvier 1943 (BW 31/7).

National Archives (NA), Eden à Robertson, 10 juillet 1943 (BW 31/12).

National Archives (NA), Robertson à Palairret, 5 février 1944 (BW 31/12).

Public Records Office (PRO), Tilley, J., *Report of the Foreign Office Committee on British communities abroad*, 22 mars 1920 (BW 2/85).